



### Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Érabièrre sucrière mure à chène rouge et frène	0.645
2	Frènaie d'Amérique à chène rouge et érable à sucre	0.512
3	Jeune érabièrre rouge à chène rouge	0.311
4	Érabièrre rouge humide	1.375
5	Érabièrre sucrière à frène d'Amérique	4.084
6	Érabièrre rouge	0.738
7	Érabièrre sucrière mure à chène rouge et hêtre	1.092
8	Érabièrre rouge à épinette rouge et pruche	0.791
9	Jeune érabièrre sucrière à peuplier faux-tremble	0.422
10	Érabièrre rouge mure à chène rouge	2.079
11	Érabièrre rouge mure à chène rouge et pruche	1.928
12	Érabièrre rouge mure à chène rouge	0.489
13	Érabièrre rouge à bouleau jaune	0.370
14	Érabièrre rouge à pruche	0.904
15	Hêtraie à érable rouge	0.979
Total		16.719

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	0.000
PUBLIQUE - AUTRE	16.719
PRIVÉE	0.000

	Limite et numéro d'unité		Propriété - Ville de Québec
	Limite d'arrondissement		Propriété publique - autre
	Limite de parc		Propriété privée



Site 3-15

## Secteur du boisé des Compagnons-de-Cartier

Acquis par la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) en 2001, le boisé des Compagnons-de-Cartier est le vestige d'une forêt beaucoup plus étendue qui a graduellement disparu au profit de l'urbanisation. La propriété de la CCNQ couvre aujourd'hui une superficie de 13 ha au sein d'un parc plus vaste comportant 4 ha de boisés supplémentaires sur le terrain de la Commission scolaire des Découvreurs.

Cette forêt urbaine est nettement dominée par des groupements forestiers feuillus, bien que la présence résineuse soit appréciable pour certains secteurs. Les érabièrres rouges et les érabièrres sucrières occupent la quasi-totalité de l'aire du boisé. Les premières, qui sont les plus importantes en termes de superficie, sont principalement accompagnées du chène rouge auquel s'ajoutent, pour certaines associations, la pruche du Canada et l'épinette rouge. Les érabièrres sucrières, occupant les espaces les mieux drainés, sont quant à elles associées davantage au frène d'Amérique. En tout, une quinzaine d'espèces d'arbres sont présentes dans le boisé.

Ce boisé est parcouru d'un sentier aménagé, long de plus de 1,5 km, qui permet l'observation de la nature et la marche. La course à pied, l'été, et le ski de fond, l'hiver, sont toutefois les activités les plus populaires. Sur le plan du paysage urbain, ce boisé constitue, avec le boisé de Marly, la composante majeure du quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy. En effet, la présence de ces deux masses végétales marque fortement l'image de ce quartier résidentiel.

ARRONDISSEMENT DE  
SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE



Source: Del Degan, Massé

Source: Del Degan, Massé